

## **Le Gouverneur de la BCT présente le rapport annuel 2010 au Président de la République par Intérim**

**Le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie a remis le rapport annuel pour l'exercice 2010 au Président de la République par Intérim lors de l'audience du samedi 22 octobre 2011.**

**Le rapport comporte dans sa nouvelle version, deux axes principaux ; le premier concerne l'évaluation de la situation économique dans le pays en 2010 et jusqu'à la moitié de l'année 2011, alors que le second porte sur les opérations de la BCT, au cours de la même période.**

**Il en ressort que les indicateurs économiques et financiers sont considérés, actuellement, comme «rassurants», eu égard à la période transitoire difficile par laquelle passe le pays ainsi qu'aux mutations survenues aux plans international et régional.**

**Il a été relevé au cours de cet entretien, que l'amélioration de ces indicateurs et la stabilisation de la situation économique, nécessitent un regain de confiance de la part des opérateurs économiques locaux et étrangers et l'encouragement de la participation du secteur privé aux investissements structurés et créateurs d'emplois durables.**

**Cet entretien a permis de mettre en exergue l'importance du rôle de la BCT au cours de cette période cruciale de l'histoire de la Tunisie, dans l'instauration d'une économie plus solide et efficiente, tout en tenant compte des exigences de la stabilité financière.**

**L'accent a été, également, mis sur la modernisation de la politique monétaire de la Banque centrale et la mise à niveau du système bancaire, en vue d'aider les opérateurs et les entreprises économiques et partant répondre aux aspirations de toutes les parties en matière de création de richesses et d'emplois.**